

Affaires courantes

Conseil privé. Crédit 40.

Solliciteur général. Crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35 et 40.

Au Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration
Emploi et Immigration. Crédits 1, 5, 10, 15, 20 et 30.

Travail. Crédits 1, 5, 10 et 15.

Au Comité permanent de la gestion et des services aux députés
Parlement. Crédits 5 et 10.

Au Comité permanent de la défense nationale et des affaires des
anciens combattants

Défense nationale. Crédits 1, 5, 10, 15 et 20.

Anciens combattants. Crédits 1, 5, 10, 15 et 20.

Au Comité permanent de la santé et du bien-être social, des
affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine

Emploi et Immigration. Crédits 25 et 35.

Santé nationale et Bien-être social. Crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25,
30 et 35.

Au Comité permanent des comptes publics

Finances. Crédit 15.

Au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technolo-
gie, du développement régional et du Nord

Agence de promotion économique du Canada atlantique. Cré-
dits 1, 5, L10 et 15.

Affaires indiennes et Nord canadien. Crédits 30, 35, 40, 45 et
50.

Industrie, Sciences et Technologie. Crédits 1, 5, L10, L15, 20,
25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75, 80 et 85.

Diversification de l'économie de l'Ouest. Crédits 1 et 5.

Au Comité permanent des transports

Conseil privé. Crédits 10 et 30.

Transports. Crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60,
65, 70 et 75.

Que le crédit 20 du Conseil privé soit renvoyé au Comité mixte
permanent des langues officielles.

Qu'un message soit envoyé au Sénat faisant part à Leurs Honneurs
de la présente.

* * *

[Français]

LE BUDGET DES DÉPENSES PRINCIPAL DE 1990-1991

DÉCLARATION EXPLICATIVE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DU TRÉSOR

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, je viens de déposer le Budget des dépenses principal du gouvernement pour l'exercice financier 1990-1991. C'est la cinquième fois que j'ai l'honneur de poser ce geste en ma qualité de président du Conseil du Trésor et, chaque fois, j'ai pu annoncer de nouvelles améliorations que le gouvernement avait apportées à la gestion des ressources que lui confient les Canadiens. Je suis fier des progrès constants que nous avons accomplis, monsieur le Président. Et ce

n'est pas par hasard que l'administration fédérale est aujourd'hui réduite, et plus efficiente.

Monsieur le Président, il y a cinq ans, le gouvernement proposait un plan aux Canadiens. Le premier ministre avait notamment promis aux Canadiens une meilleure gestion de l'économie et une meilleure gestion de l'appareil gouvernemental. Je vous dirai où en est ce plan aujourd'hui, et comment nous comptons le poursuivre dans l'avenir. Le pays sortait à ce moment-là à peine d'une pénible récession qui n'avait épargné aucune région. L'économie était fragile et les dépenses fédérales hors de contrôle. Pour bien gérer l'économie, il fallait d'abord améliorer de façon importante la gestion de l'appareil gouvernemental. Nous savions que le gouvernement devait être davantage à l'écoute des gens dont les impôts servent à financer les programmes fédéraux, et qu'il devait aussi leur rendre davantage de comptes.

Il a fallu faire des choix, parfois très difficiles, pour réussir à maîtriser les dépenses. Nous avons fait ces choix, tout en respectant les valeurs fondamentales des Canadiens. Nous avons suivi le plan tracé en novembre 1984 par mon collègue, le ministre des Finances (M. Wilson), dans son Programme de renouveau économique et dans mon Programme de réévaluation des programmes et des déboursés gouvernementaux. La réduction des dépenses annoncée à l'époque était le premier pas vers l'assainissement de la situation financière du gouvernement canadien.

[Traduction]

J'ai dit alors que nous devons aborder les compressions de dépenses de manière réaliste et réfléchie et que nous devons pratiquer la discipline nécessaire pour assurer une planification financière solide. Ces ingrédients étaient nécessaires dans les années 80 pour gérer l'économie et gérer les affaires publiques. Ils sont tout aussi essentiels dans les années 90.

Notre plan nous engageait à un programme de renouveau économique et de réforme de la gestion, et nous avons fixé quatre défis: premièrement, remettre de l'ordre dans nos finances afin de pouvoir freiner, et finalement effacer, l'accumulation massive de la dette publique et son impact désastreux sur la confiance du public et la croissance économique. Deuxièmement, redéfinir le rôle du gouvernement afin qu'il puisse accélérer la croissance et la création d'emplois au lieu de faire obstacle au changement et à l'innovation. Troisièmement, adopter les politiques qui favorisent de plus forts investissements, plus d'innovation, une plus grande concurrence sur le plan international et un climat propice à la croissance et aux nouvelles entreprises canadiennes. Quatrièmement, apporter ces changements de façon qui soit juste, équilibri-